

31 jan 2014 -18:24

Appartient à Conseil des ministres du 31 janvier 2014

Introduction de la sous-position "en appui militaire" dans le statut des militaires

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant diverses dispositions relatives au statut des militaires, dans le cadre de l'introduction de la sous-position "en appui militaire".

L'avant-projet intègre une nouvelle sous-position *en appui militaire* dans diverses lois, en vue de l'appliquer aux statuts militaires administratif, social et pécuniaire. Les droits et les devoirs applicables aux militaires qui se trouvent dans la sous-position *en appui militaire* sont alignés sur ceux déjà applicables lors d'une mise en oeuvre, à savoir les sous-positions *en engagement opérationnel* et *en assistance*.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>